

-MX.

N o t i c e

pour le Chef du Département.

PB.51.14.21.20.Eg

J'ai refusé aujourd'hui l'autorisation de fabrication pour deux grosses commandes égyptiennes de matériel de guerre, totalisant 42 millions de francs suisses. Il s'agit de nouvelles commandes qui s'ajoutent aux quelques 25 millions d'anciennes dont l'exportation est autorisée.

Raisons: ordre de grandeur dépassant de beaucoup les affaires "normales",
situation politique.

M. Scrivener est venu me voir pour me dire que le gouvernement britannique désirerait que nous n'accordions plus les autorisations d'exportation pour le matériel de guerre à destination de l'Egypte.

J'ai dit que nous avons déjà pris la décision de ne pas autoriser les nouvelles commandes, mais que nous permettrons l'exécution des anciennes.

28.12.1951.

Zc.

d' accord.

m. Gp.

28.12.51.

